

## QUESTIONS ORALES

### LA DÉFENSE NATIONALE

#### LE LANCEMENT D'OGIVES ABM AU-DESSUS DU TERRITOIRE CANADIEN

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au premier ministre une question dont la réponse pourrait nous fournir certains renseignements sur le débat qui aura lieu ce soir. Le gouvernement des États-Unis a-t-il demandé au gouvernement canadien la permission de lancer des engins antiengins au-dessus du territoire canadien en cas d'attaque?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis de répondre à cette question. Le gouvernement des États-Unis n'a jamais tenté d'obtenir l'autorisation du Canada à ce sujet.

**M. Fairweather:** Que se passe-t-il à l'ambassade?

**L'hon. M. Stanfield:** Il semble bien que des pourparlers sur certains aspects de cette question ont eu lieu entre le Canada et les États-Unis. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures sait-il s'ils se sont déroulés strictement à l'échelon officiel ou militaire d'une part sur le plan politique d'autre part avec le ministre lui-même?

**L'hon. M. Sharp:** Les départements d'État et de la Défense aux États-Unis ont défini les choses très clairement dans une déclaration. Celle-ci figure dans un article paru dans le *Globe and Mail* de ce matin. En voici un extrait:

Nous étudions les questions de ce genre de façon continue avec les Canadiens. Certaines questions aérospatiales sur les engins antiengins font l'objet d'une étude avec les Canadiens. Comme elles sont en cours d'examen toute précision serait contre-indiquée pour l'instant.

Les États-Unis n'ont pas fait d'autre déclaration.

**M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Étant donné la déclaration faite non seulement par les départements de la Défense et d'État des États-Unis, mais aussi par des fonctionnaires de l'ambassade du Canada à Washington, selon laquelle des entretiens de ce genre se poursuivent, je voudrais demander au ministre si ces pourparlers ont été amorcés et s'ils ont débuté avant que le président Nixon signifie l'intention de son gouvernement d'établir un système ABM?

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

**L'hon. M. Sharp:** Ces pourparlers se poursuivent depuis des années.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je rappelle au député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles qu'il y a un instant, il proposait une motion en vue de suspendre l'ordre du jour pour discuter l'affaire au sujet de laquelle il pose maintenant des questions. Étant donné qu'un débat aura lieu ce soir, j'estime que nous ne devrions pas accepter de questions à ce sujet.

**M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** A propos du rappel au Règlement qu'a fait Votre Honneur...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je n'ai pas invoqué le Règlement, j'ai rendu une décision.

[Français]

### LES RELATIONS OUVRIÈRES

#### MONTRÉAL—LA FERMETURE DU PORT SERAIT LA SOLUTION AU CONFLIT

**M. Gilbert Rondeau (Shefford):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre du Travail.

Peut-il nous dire s'il a l'intention de recommander, comme il l'a lui-même suggéré, la fermeture du port de Montréal pour une période d'un an, en vue de régler le conflit actuel entre les débardeurs du port et leur employeur?

[Traduction]

**L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, plus précisément, j'ai dit que si l'avenir du port de Montréal tenait seulement aux syndicats et à la Fédération des armateurs, le fermer pendant un an ramènerait peut-être les deux parties à la raison. J'ai ajouté qu'un secteur important de la société canadienne devrait être représenté à la table des négociations; ce sont les importateurs, les exportateurs et le grand public, qui peuvent exiger que le port de Montréal soit libre de différends ouvriers et qu'il poursuive son activité pour le bien de l'économie en général.

[Français]

**M. Rondeau:** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Pour ce faire, l'honorable ministre a-t-il l'intention de prolonger d'un an le mandat de la Commission chargée d'étudier la possibilité d'en venir à une entente?